



UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FO DE L' AISNE

19 rue du Président Kennedy

02100 Saint-Quentin

Tél. : 03.23.65.66.66 - Fax: 03.23.65.66.61

COMMUNIQUE DE L'UD FO AISNE:

REFORME DES COLLÈGES ? VOUS AVEZ DIT DIALOGUE SOCIAL !

Chacun se souvient des sondages, repris par nombre de médias nationaux affirmant que les français considéreraient les syndicats comme inutiles. Aujourd'hui, sort un nouveau sondage concernant la réforme des collèges avec un fort soutien des « sondés » aux enseignants qui se mobilisent contre cette « réforme ». Pourtant, une majorité des enseignants, qui se sont engagés dans la grève (à l'appel des organisations syndicales), sont syndiqués. Nous sommes obligés d'en déduire que les sondés – à plus de 60 % - considèrent finalement que les syndicats ne sont pas si inutiles que ça, puisque - comme eux - ils sont opposés à la réforme des collèges.

Ah ! Décidément le sondage n'est pas une science exacte !

Profitions-en pour constater, une nouvelle fois, que la CFDT et l'UNSA ont porté cette « réforme ». Ce n'est pas une affirmation de notre part, ce sont des spécialistes qui, dans des émissions de télé, précisent que cette « réforme » a été montée de toutes pièces par le SGEN (Syndicat Général de l'Education Nationale de la CFDT) et la Ministre de l'Education Nationale.

Décidemment, après le pacte de responsabilité – soutenu par la CFDT - c'est la réforme des collèges qui est le nouveau gage d'amour entre le gouvernement et cette même CFDT...

Chacun comprendra que notre organisation syndicale veuille toujours conserver son indépendance et soit opposée à la co-législation entre gouvernement et organisations syndicales. Le pacte de responsabilité n'est pas le nôtre, la loi Macron n'est pas la nôtre, la réforme des collèges n'est pas la nôtre etc., la liste commence à être longue.

Qu'on le veuille ou non (bien que du côté du gouvernement on essaie, une fois de plus, de trafiquer, les chiffres) plus d'un enseignant sur deux était en grève, hier. Et pourtant... autoritairement, le gouvernement entend imposer, par décret, dès ce matin, cette loi plus que contestée, comme il l'a fait d'ailleurs pour la loi Macron en dégainant l'article 49/3, de la constitution, maintes fois décrié (à juste titre) quand ces mêmes gouvernants étaient dans l'opposition.

Là encore, vous pouvez, comme nous, vous poser des questions en constatant qu'une future loi, celle-là émanant du Ministre du Travail, portera le doux nom de « loi de dialogue social ». A l'image de ce que nous venons de vivre avec la loi Macron et la réforme des collèges, nous ne nous faisons aucune illusion sur ce qui nous guette encore.

En tout état de cause, FO soutiendra les actions des enseignants qui ne vont pas cesser suite à la publication semi-nocturne de ce décret. FO soutient les personnels hospitaliers engagés dans un bras de fer avec leur ministère de tutelle. FO soutient les agents territoriaux en but à la réforme territoriale, comme elle soutient les conflits du secteur privé qui refléussent contre toutes les mesures de blocage des salaires conduisant à toujours plus d'inégalité et d'austérité. FO soutient les agents des finances publiques qui, tous les ans, subissent des suppressions d'emploi (*une vingtaine par an pour l'Aisne*), ainsi que des fermetures de postes (*4 nouvelles fermetures de trésoreries au 1^{er} janvier 2016 dans l'Aisne*).

Pour terminer, un salut fraternel aux cheminots allemands qui s'engagent dans une nouvelle grève pour les conditions de travail et les salaires.

Hé oui ! Vous avez bien lu, « *les cheminots allemands s'engagent dans une nouvelle grève !* ». L'austérité, ça suffit ! En Grèce, en Allemagne et –évidemment- en France !

Saint-Quentin, le 22 mai 2015